CAPSUD expertise & audit

A 1825

01/02/12

SÉBASTIEN MICHEL
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A.S. ALTERA GROUP

Rapport du commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du Code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations proposée à l'Assemblée Générale du 9 février 2012

CAPSUD
expertise & audit
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de Montpellier et sur la liste des commissaires aux comptes, près la Cour d'Appel de Montpellier.

CAPSUD expertise & audit

SÉBASTIEN MICHEL
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A.S. ALTERA GROUP

Rapport du commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du Code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations proposée à l'Assemblée Générale du 9 février 2012

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du Code de commerce qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du tribunal de commerce de Montpellier en date du 13 janvier 2012, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints ci-après.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations qui vous est proposée :

Afin d'accompagner le développement de la société ALTERA GROUP et plus particulièrement du projet Kodro, offre innovante dans le domaine de la santé et du mieux-être des seniors, les fondateurs ont décidé de s'appuyer sur des investisseurs afin d'augmenter les fonds propres de l'entreprise. A cet effet, il a été décidé :

- de procéder à une augmentation de capital de 423.800 Euros par apport en numéraire ;
- d'émettre un emprunt obligataire de 423.800 Euros, par l'émission de 260 obligations convertibles en actions de préférence d'une valeur nominale de 310,56 Euros (les « OC »).

L'état de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2011, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif conformément aux règles et principes comptables français.

Nous avons effectué notre vérification selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à

CAPSUD expertise & audit
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de Montpellier et sur la liste des commissaires aux comptes, près la Cour d'Appel de Montpellier

l'assemblée. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

Sans remettre en cause la conclusion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes contenues dans les notes annexes accompagnant l'état de l'actif et du passif de la société :

> « 3.4 Echéances des créances à la clôture de l'exercice
>
> Dans le cadre de son activité de R&D, la société a bénéficié pour la deuxième année d'un Crédit d'Impôt Recherche. La détermination du montant de CIR ainsi que les démarches nécessaires à la sécurisation et l'obtention du CIR ont été effectuées par un prestataire spécialisé dans cette nature de mission. Le montant à obtenir au titre de l'exercice 2011 s'élève à 177.884 €.
>
> Le poste clients intègre une créance de 107 K€ dont l'antériorité est supérieure à un an. Aucune provision pour dépréciation n'a été enregistrée pour cette créance : la Direction de la société considère, après analyse, que le risque de non recouvrement de cette créance est inexistant au 31/12/2011. »

A Montpellier, le 31 janvier 2012

Le Commissaire désigné en application

de l'article L.228-39 du Code de commerce

CAP SUD EXPERTISE & AUDIT

Sébastien MICHEL

S.A.S. ALTERA GROUP - Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 2011

Actif	Brut	Amort.Prov	31/12/2011
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	182	182	
Frais de recherche et développement	317 344	127 950	189 393
Concessions, brevets, droit similaire	17 181	17 074	107
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles	572 099		572 099
Avances et acomptes/Immo. Incorp.			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	13 200	3 232	9 968
Installations techniques, Mat. Outil.			
Autres immobilisations corporelles	64 336	13 149	51 186
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations évaluées			
Autres participations	1 000		1 000
Créances rattachées à des particip.			
Autres titres immobilisés			
Prêts	9 544		9 544
Autres immobilisations financières	82 797		82 797
TOTAL (I)	**1 077 686**	**161 589**	**916 096**
ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Matières premières approvision.			
En cours de productions de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances & ac. versés/commandes	2 000		2 000
Créances			
Clients comptes rattachés	527 567	1 000	526 567
Autres créances	265 948		265 948
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement	194		194
Disponibilités	267 048		267 048
Comptes de régularisations			
Charges constatées d'avance	47 042		47 042
TOTAL (II)	**1 109 801**	**1 000**	**1 108 801**
Charges à répartir/plus. exer. (III)			
Primes de rembt obligations (IV)			
Écart de conversion actif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)	**2 187 487**	**162 589**	**2 024 898**

Passif	31/12/11
AUTRES FONDS PROPRES	
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	240 000
TOTAL (I)	**240 000**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL (II)	
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	191 762
Emprunts et dettes financières divers	317 638
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 047
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 679
Dettes fiscales et sociales	378 428
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	67 496
Autres dettes	18 005
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Produits constatés d'avance	
TOTAL (III)	**1 248 058**
Ecarts de conversion passif (IV)	
TOTAL (I à III)	**1 488 058**

TOTAL DES ACTIFS 31/12/2011	2 024 898
TOTAL DES PASSIFS 31/12/2011	1 488 058
DIFFERENCE	**536 840**
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	**536 840**

ANNEXE

SOMMAIRE

			Pages
1.	**Faits caractéristiques de l'exercice**		2
2.	**Règles et méthodes comptables**		
	2.1	Immobilisations incorporelles	2
	2.2	Immobilisations corporelles	4
	2.3	Immobilisations financières	4
	2.4	Les créances clients	4
	2.5	Les valeurs mobilières de placement	4
3.	**Compléments d'informations relatifs au bilan**		
	3.1	Immobilisations incorporelles et amortissements	5
	3.2	Immobilisations corporelles et amortissements	6
	3.3	Immobilisations financières et provisivions	7
	3.4	Échéances des créances à la clôture de l'exercice	8
	3.5	Comptes de régularisation actif	9
	3.6	Échéances des dettes à la clôture de l'exercice	10
	3.7	Comptes de régularisation passif	11

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SARL ALTERA GROUP a fait une demande de rescrit auprès de l'administration fiscale afin de bénéficier des avantages prévu au profit des jeunes entreprises innovantes (JEI) à compter du 20 décembre 2010.

L'assenblée générale extraordinaire du 07 mai 2011, a décidé la transformation de la société Altera Group en SAS.

L'assenblée générale ordinaire du 11 juin 2011, a décidé l'augmentation du capital de 185 000 € pour le porter de 100 000 € à 285 000 €, prélevé sur le compte "Autres réserves" et par élévation de la valeur nominale des actions de 740,74 € à 2 111,11 €.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'état des actifs et des passifs est établi suivant les principes comptables résultant de la réglementation, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés en linéaire entre 1 an et 3 ans.

2.1.1 Recherche et développement et immobilisations en cours

La société s'est engagée dès l'exercice précédent dans une phase de développement technologique du projet KODRO, outil de communication innovant basé sur les nouvelles technologies de l'information.

L'entreprise a opté pour le choix comptable d'immobiliser ces dépenses de développement constituées essentiellement de salaires et d'honoraires d'études et de développement.
Les frais de R&D activés sont amortis sur une durée de trois ans.

Le montant des dépenses relatives à ce projet et comptabilisées à l'actif se décompose comme suit au 31/12/2011 :

2.1.2 Frais de recherche et développement

	Exercice	Exercice précédent
• Coûts de développements	103 726	213 619
TOTAL	103 726	213 619

Une dotation aux amortissements des frais de R&D a été comptabilisée sur l'exercice pour 116.242 €, portant l'amortissement total des frais de R&D au 31/12/2011 à 127.951 €.

2.1.3 Immobilisation en cours

	Exercice	Exercice précédent
• Immobilisation en cours	366 079	206 020
TOTAL	366 079	206 020

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	MODE	DUREE
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.3 Les immobilisations financières

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les titres de participations et les titres immobilisés sont enregistrés au prix pour lequel ils ont été acquis (coût historique).

2.4 Les créances clients

A la clôture de l'exercice, les créances clients dont le recouvrement est douteux font l'objet d'une provision pour dépréciation pour créances irrécouvrables.
Le montant des provisions est apprécié compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

2.5 Les valeurs mobilières de placement

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les valeurs mobilières de placement sont enregistrées au prix pour lequel elles ont été acquises (coût historique).

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ETAT DES ACTIFS ET DES PASSIFS

3.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

Le montant brut des immobilisations incorporelles et amortissements se décomposent comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	182
Frais de recherche et developpement	317 344
Concessions, brevets, licences	17 181
Immobilisations en cours incorporelles	572 099
TOTAL	906 806

Immobilisations en cours incorporelles

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements frais d'établissement	182
Amortissements frais recherche et developpment	127 950
Amortissements concessions, brevets, licences	17 074
TOTAL	145 206

3.2 Immobilisations corporelles et amortissements

Le montant brut des immobilisations corporelles et amortissements se décomposent comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut à la fin de l'exercice
Installations techniques,matériel et outillage	13 200
Mobiliers et matériels informatiques	64 336
TOTAL	77 536

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements installations techniques, matériel et outillage	3 232
Amortissements Mobiliers et matériels informatiques	13 149
TOTAL	16 381

3.3 Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Brut à la fin de l'exercice
Autres participations	1 000
Prêts	9 544
Dépôts loyer	28 980
Dépôts Factor	53 817
TOTAL	93 341

3.4 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

CRÉANCES	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ :			
Prêts	9 545	3 000	6 545
Autres immobilisations financières	82 797	49 817	32 980
TOTAL	92 342	52 817	39 525
DE L'ACTIF CIRCULANT :			
Clients et comptes rattachés	527 567	527 567	-
Personnel et comptes rattachés	22 044	22 044	
Etat, impôts et taxes (1)	229 210	229 210	-
Créances diverses	14 693	14 693	
TOTAL	793 514	793 514	-
Charges constatées d'avance	47 042	47 042	-
TOTAL GÉNÉRAL	932 898	893 373	39 525

(1) Dont créance résultant du crédit impôt recherche : 177 884 €

Dans le cadre de son activité de R&D, la société a bénéficié pour la deuxième année d'un Crédit d'Impôt Recherche.
La détermination du montant de CIR ainsi que les démarches nécessaires à la sécurisation et l'obtention du CIR ont été effectuées par un prestataire spécialisé dans cette nature de mission. Le montant à obtenir au titre de l'exercice 2011 s'élève à 177 884 €.

Le poste clients intègre une créance de 107 K€ dont l'antériorité est supérieure à un an. Aucune provision pour dépréciation n'a été enregistrée pour cette créance : la Direction de la société considère, après analyse, que le risque de non recouvrement de cette créance est inexistant au 31/12/2011.

3.5 Comptes de régularisation actif

	Exercice	Exercice précédent
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		
• Assurance	408	40
• Loyer et charges locatives	33 084	
• Maintenance	368	403
• Publicité	11 219	
• Prestations de services		6 354
• Divers	1 964	48
TOTAL	47 043	6 844

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS A RECEVOIR		
• Fournisseurs RRR à obtenir	6 399	8 911
• Organismes sociaux		33 548
TOTAL	6 399	42 459

3.6 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	Moins d'1 an	D'1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Garanties
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :					
• A 1 an au plus, à l'origine					
• Plus de 2 ans, à l'origine	191 762	82 200	101 562	8 000	
• Emprunts et dettes financières diverses	580	580			
Fournisseurs et comptes rattachés	256 679	256 679	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	378 428	378 428	-	-	-
Dettes sur immobilisations	67 496	67 496			
Autres dettes	36 053	36 053			
Groupe et associés	317 058	317 058	-	-	-
TOTAL DETTES	1 248 058	1 138 496	101 562	8 000	-
Produits constatés d'avance	-		-	-	-
TOTAL	1 248 058	1 138 496	101 562	8 000	-

• Emprunts souscrits en cours d'exercice :	135 000
• Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 238

Bien que classées en autres fonds propres, les avances remboursables obtenues par la société Altera Group sont assimilées à des dettes financières. Ces avances doivent être remboursées comme suit :
- Avance Remboursable OSEO/REGION de 190 000 € entre 2013 - 2017
- Avance Remboursable BIC/REGION de 50 000 € entre 2013 - 2016

3.7 Comptes de régularisation passif

	Exercice	Exercice Prècédent
		Montants
CHARGES À PAYER		
Intérêts à payer		663
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 795	122 638
Dettes fiscales et sociales	55 402	23 635
Autres Dettes	15 000	
TOTAL	170 197	146 936
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
Produits d'exploitation		2 990
TOTAL	-	2 990